

Arles, le 26 septembre 2015

## Communiqué de presse

### S'adapter aux changements climatiques : la gestion des étangs et marais des salins de Camargue primée !



Crédit Pôle-relais lagunes méditerranéennes

Le Parc naturel régional de Camargue a reçu le Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes 2015 consacré à l'adaptation aux changements climatiques, pour sa coordination de la gestion adaptative sur les étangs et marais des salins de Camargue.

David Grzyb, Président du Parc naturel régional de Camargue s'est vu décerner ce prix par Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le samedi 26 septembre 2015, à l'occasion du festival « Refaisons le climat » à Montpellier.

Avec ce prix, d'une valeur de 1 500 euros, les élus seront invités à venir valoriser leur travail à la COP 21 / Paris Climat 2015 début décembre 2015.

La remise du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes est un événement biennal depuis 2011, dont l'objectif est double : mettre en lumière une action exemplaire et innovante sur un territoire lagunaire, et susciter des vocations auprès des élus et maîtres d'ouvrage.

En cette année de Conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Paris, ce prix 2015 labellisé COP21/Paris Climat 2015 valorise l'action exemplaire d'un acteur local montrant l'adaptation en territoire lagunaire. A l'issue de la délibération du jury, le choix s'est porté avec enthousiasme sur la candidature intitulée 'Entre Méditerranée et Vaccarès, nouveaux graus, nouveaux chemins, nouvelles vies' sur le site des étangs et marais des salins de Camargue.

Le Parc naturel régional de Camargue est coordinateur de la gestion sur ce site de plus de 6500 hectares, le plus vaste site acquis par le Conservatoire du littoral, en partenariat avec deux co-gestionnaires : la Snpn (aussi gestionnaire de la Réserve nationale de Camargue) et la Tour du Valat.

**Sur ce site, le Conservatoire du littoral et les gestionnaires ont choisi d'accompagner l'évolution liée aux conséquences du changement climatique de ces milieux deltaïques particulièrement dynamiques. Ainsi, la gestion adaptative appliquée sur cet espace littoral vise un retrait maîtrisé et progressif du trait de côte et la reconnexion hydraulique et biologique des lagunes entre elles ainsi qu'avec la mer et l'étang du Vaccarès.**

A retrouver également dans la plaquette de présentation du Prix, l'autre projet présélectionné sur le lido du Petit et Grand Travers (cordon dunaire entre la mer et l'étang de l'Or, 34), et un 3ème qui mérite d'être valorisé sur le lido du Jai (étang de Bolmon, 13).

#### Plus d'informations :

- Site internet du Prix Pôle-relais lagunes méditerranéennes : [www.pole-lagunes.org/prix](http://www.pole-lagunes.org/prix)
- Plaquette des projets présélectionnés pour le Prix 2015 (cliquer [ici](#))
- Etangs et marais des salins de Camargue : [www.pole-lagunes.org/anciens-salins-de-camargue](http://www.pole-lagunes.org/anciens-salins-de-camargue)
- Lettre du PNR de Camargue 'spéciale étangs et marais des salins' (mai-juin 2015) (lien ci-dessus ou [ici](#))
- Programme du festival 'Refaisons le climat' (cliquer [ici](#))

Ce projet est soutenu par le Conservatoire du littoral, l'Union européenne, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le wwf, la commune d'Arles, la Fondation Véolia, la Fondation de France et la Fondation Mava.

Ce prix est organisé avec le soutien technique ou financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA), la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le département des Bouches-du-Rhône. Le Pôle-relais lagunes méditerranéennes fait partie du réseau des Pôles-relais zones humides, créés en 2001 dans la lignée du plan national en faveur des zones humides. Il vise tout particulièrement les gestionnaires et utilisateurs des lagunes, en Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse. Il est animé par la Fondation Tour du Valat, en relation étroite avec le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon (CEN L-R) et l'Office de l'environnement de la Corse (OEC).

Retrouvez-le sur [www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

#### Contacts:

- **Virginie Mauclert** - Coordinatrice du Pôle-relais lagunes méditerranéennes (Tour du Valat)

Courriel : [mauclert@tourduvalat.org](mailto:mauclert@tourduvalat.org) – Tél. : 07 81 35 67 35 / 04 90 97 29 67

- **Géraldine Falek** – relations presse

Courriel : [gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr](mailto:gfalek@parcs-naturels-regionaux.fr) - Tél. : 06 30 71 34 58

**Pôle-relais lagunes méditerranéennes**

[www.pole-lagunes.org](http://www.pole-lagunes.org)

TOUR DU VALAT - Le Sambuc - 13200 Arles - France  
Tél. 04 90 97 29 67 - mail : [polelagunes@tourduvalat.org](mailto:polelagunes@tourduvalat.org)